

Procès-verbal du Conseil d'Administration n°29 de l'association Villeneuvois à vélo réuni le 21 juin 2025 au Café Cantine.

La séance est ouverte à 14 h 11.

	Présent·e	Excusé·e	Absent·e
Gaston BOSCH	X		
Francis CAZEILS	X		
Adrien CHAUD	X		
Émilie FALCONNIER		X	
Claude GUÉRIN			X
Faustine LAMARD	X		
Gwenaël LEBEAU	X		
Florentin L'HOMMEDÉ	X		
Alexis LEFEBVRE	X		
Annick MARQUET		X	
Chelo RODRIGUEZ	X		
Françoise RISS-CAZEILS		X	

Après 15 h 35.

L'ordre du jour est le suivant :

- Approbation du PV du précédent CA
- Élection du bureau
- Retour sur la Fête du vélo
- Retour sur la mobilisation pour le Baromètre vélo
- Point final du projet véloroute de la vallée du Dropt
- Engagement d'un recours gracieux contre l'absence d'aménagements cyclables sur la RN 21 en cours de rénovation à Castillonnès ?
- Quelle campagne de plaidoyer pour les municipales 2026 ?
- Point sur le local et organisation
- Dates des ateliers de réparation au Café Cantine durant l'été et à la rentrée
- Dates des ateliers de réparation à Pujols dans l'année (trois dates à caler)
- Organisation des événements :
 - bourse aux vélos en septembre : valider la date du 13 septembre ? Quel lieu ?
- Réponses aux sollicitations diverses

I — Approbation du PV du précédent CA

Le Conseil d'Administration **approuve** le procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration en date du 22 avril 2025.

II — Élection du bureau

Le Conseil d'Administration **acte** la démission de Gwenaël Lebeau pour raisons professionnelles, à l'issue de ce CA. Gwenaël ayant été nommé secrétaire lors du CA du 15 mars dernier, nous devons réélire un nouveau bureau, chargé de la vie courante et des opérations quotidiennes de l'association.

Le Conseil d'Administration élit le bureau comme suit :

- **Président** : Adrien Chaud ;
- **Vice-président** : Florentin L'Hommedé ;
- **Secrétaire** : Gaston Bosc ;
- **Trésorière** : Annick Marquet ;
- **Trésorier adjoint** : Francis Cazeils.

III — Retour sur la Fête du vélo

Est organisée un debrief de la fête du vélo, organisée les 16, 17 et 18 mai avec la CAGV et les assos vélo. C'était globalement un très chouette week-end. Plusieurs administrateurs trouvent qu'on a manqué de monde au vu du potentiel, mais cela ne pourra être que mieux l'an prochain.

Faustine note une belle dynamique interassociative. Alexis souhaite remercier les responsables des assos VTT de Pujols et Sainte-Colombe-de-Villeneuve, notamment pour leur participation au ciné-débat, car ce n'est pas évident pour des parents de laisser des enfants la nuit. Les jeunes ont joué le jeu de venir au ciné-débat sur un thème qui ne leur plaît pas forcément ; les parents ont accepté de les faire rentrer tard un vendredi soir.

Florentin note que c'était pas mal, un bon début. Florentin et Adrien souhaitent gagner en visibilité, et en côté festif avec une buvette, des grillades... afin d'étoffer l'événement. Cela n'a pas été envisagé cette année afin de ne pas faire concurrence aux restaurateurs des allées Georges Leygues.

Autre remarque : il n'y avait pas de parcours petit enfant, similaire à ceux qu'on a fait l'an dernier au parc des expos ou cette année à Sainte-Livrade. Il faudrait voir avec les autres assos si ça les intéresse de le faire, sinon on pourrait le faire.

L'an prochain, il faudra réfléchir de nouveau à l'emplacement, et au besoin créer des totems de signalétique avec des panneaux en bois, et améliorer la position des emplacements afin de ne pas fermer la visibilité du vélo-village aux passants sur le trottoir.

IV — Retour sur la mobilisation pour le Baromètre vélo

Est également fait un retour sur la mobilisation pour le Baromètre vélo, qui a vu 13 communes être qualifiées en Lot-et-Garonne, ce qui est remarquable et historique. On peut trouver que c'est peu pour le Lot-et-Garonne mais c'est déjà un grand pas en avant par rapport à la situation il y a 4 ans. La qualification a essoufflé des bénévoles, notamment l'équipe VéLot qui s'est beaucoup engagée pour qualifier Castelmoron, Aiguillon, Tonneins et Sainte-Livrade.

Les résultats seront connus le 18 septembre : à nous de voir durant l'été comment mettre ces données en regard avec notre campagne pour les élections municipales.

V — Point final du projet véloroute de la vallée du Dropt

Est fait un point d'étape sur le projet de randonnée militante sur la véloroute de la vallée du Dropt. Les inscriptions sont possibles depuis mercredi 16 avril. 17 personnes inscrites à date, bientôt 22.

Adrien est engagé dans une réunion sur les aménagements cyclables le long de la RN 21, et rejoindra donc la véloroute le soir.

Chelo arrive à 15 h 40.

VI — Engagement d'un recours gracieux contre l'absence d'aménagements cyclables sur la RN 21 en cours de rénovation à Castillonnès ?

Adrien a découvert en début de mois un article de *Sud Ouest* annonçant des travaux à venir sur la RN 21 à Castillonnès, pour... 2 millions d'euros ! Ces travaux sont ceux de rénovation de la chaussée de la RN, à Castillonnès et entre Castillonnès et la frontière départementale avec la Dordogne. Cela concerne donc des travaux en et hors agglomération. L'article parle même de pose de nouvelles bordures et de travaux sur les réseaux d'eau, ce qui est alors constitutif de travaux de rénovation de voirie au titre de l'article L 228-2 du Code de l'Environnement. Cet article prévoit qu'« ... »

Or, ce n'est vraisemblablement pas le cas ici. Allons-nous au recours sur le sujet, comme nous l'avions fait à Fumel ?

D'un côté, c'est l'occasion ou jamais ! La RN 21 est un axe dangereux mais malheureusement essentiel pour les déplacements à Castillonnès, étant donné qu'il n'y a tout simplement pas d'alternative pour se rendre à Intermarché ou Gamm Vert au sud de la commune. De plus, dans l'optique d'un itinéraire cyclable entre Villeneuve, Cancon et Castillonnès comme souhaité par le Conseil départemental, l'itinéraire le plus probable (à part emprunter l'ancienne voie ferrée, qui comme le rappelle Gwenaël a été privatisée et revendue aux riverains), serait la route départementale depuis Montauriol, mais elle ne rejoint pas le centre-ville de Castillonnès, imposant de prendre la RN 21. De plus, au nord de la commune, tout le monde s'accorde à dire que la traversée de la véloroute de la vallée du Dropt (certes, hors agglomération) n'est pas sécurisée, ce qui en fait le point noir de l'itinéraire ! Nous avons changé nos statuts il y a deux ans justement pour permettre le dépôt de recours sur des projets sur les EPCI de la vallée du Lot. Comme le dit Faustine, si on ne le fait pas là, alors où le fera-t-on ?

Les inconvénients sont l'absence réelle et sérieuse d'ouverture possible permettant d'éviter un recours (la route est large, mais il n'y a même pas de trottoir!), et le risque de conflit avec l'État et ses services alors que nous avons besoin d'eux sur d'autres sujets. Les autres administrateurs ne partagent pas l'avis d'Adrien, car sinon on ne ferait rien contre aucun projet de rénovation de voirie !

Enfin, Gwenaël rappelle que la mairie de Castillonnès avait bien fait un cheminement piéton en busant des fossés d'un côté de la RN 21, pour rejoindre l'Intermarché... mais celui-ci est explicitement interdit aux cyclistes (avec un panneau, ridicule) et n'est même pas continu jusqu'au centre-ville. De plus, nous n'avons jamais eu de réponse de la mairie de Castillonnès sur les sujets cyclables, notamment pour la véloroute de la vallée du Dropt.

Adrien propose alors d'envoyer un premier mail d'alerte à la Direction Interdépartementale des Routes Centre-Ouest (DIRCO) à l'origine des travaux, leur demandant les aménagements cyclables prévus conformément à la loi, avec réponse souhaitée avant le 7 juillet, ou RDV sur place à Castillonnès le 8 juillet. Si nous n'avons pas de réponse, ou une réponse défavorable, nous profiterons de notre passage durant la randonnée de la véloroute pour prendre des pièces à conviction et déposer notre recours devant la presse (avec si besoin une jolie photo des enfants circulant sur la RN 21!). Puis dépôt du recours gracieux, avant le 17 juillet impérativement.

Entendu les arguments,

Considérant que cette action entre pleinement dans le cadre de l'objet de l'association,

Le Conseil d'Administration, à l'unanimité des personnes présentes (**8 personnes**) autorise le Président à déposer un recours gracieux au nom de l'association auprès du Préfet de Gironde, Préfet coordonnateur des itinéraires routiers portés par la DIRCO, demandant la mise en conformité de la RN 21 à Castillonès avec l'article L 228-2 du Code de l'Environnement.

Le Conseil d'Administration sera de nouveau sollicité pour le dépôt d'une éventuelle requête auprès du Tribunal administratif de Bordeaux, selon la réponse apportée par le Préfet.

VII – Quelle campagne de plaidoyer pour les municipales 2026 ?

Concernant le plaidoyer des municipales 2026, Adrien envisage de convoquer un CA exceptionnel sur une journée complète, cet été, qui serve d'université d'été, afin de définir collectivement les aspects de la stratégie de plaidoyer des prochaines élections : arbitrages importants (doit-on parler avec les politiques anti-vélos ? Doit-on faire un bilan des mandatures actuelles ou se concentrer sur nos propositions ?, etc.).

Ce serait un séminaire d'une journée complète dédié aux municipales, mais Gaston souhaite pousser afin d'en faire un séminaire sur ce que l'on veut pour l'avenir, au-delà de l'échéance 2026 : quelles priorités ? Quelle feuille de route ?

Le but de faire un CA d'une journée complète est d'être plus efficace que sur un enchaînement de petites réunions durant l'été, où nous galérerions à trouver des dates de disponibilité communes. À la fin de la journée, nous devrons avoir les idées fixes que ce que l'on fait pour les municipales 2026.

Après discussions (tout le monde semble disponible entre le 16 et le 18 juillet), il est décidé de convoquer ce CA exceptionnel le **mercredi 16 juillet de 9 h à 17 h**, chez Florentin et Faustine à Castelmoron-sur-Lot. Auberge espagnole et maillot de bain pour ceux qui veulent.

VIII – Point sur le local et organisation

Adrien annonce que le bureau communautaire de la CAGV a approuvé la semaine passée, l'acquisition des rez-de-chaussée qui composeront notre futur local rue Lakanal. La procédure notariale réclamant environ trois mois, on peut espérer avoir les clés d'ici octobre. Cet été va alors se négocier avec la CAGV les conditions de la mise à disposition du local : location payante, location gracieuse en contrepartie d'actions menées par l'asso comme des ateliers de réparation à tels endroits ?

Adrien souhaite ouvrir le débat sur la solution qui semble la plus adaptée aux membres du CA. Une solution avancée serait une mise à disposition gracieuse en contrepartie d'une ouverture au public 50 demi-journées par an : cela assure ainsi que le local est ouvert et non seulement réservé à des manifestations privées de Villeneuvois à vélo. Seulement, peut-on assurer 50 demi-journées par an ? Cela constitue un objectif très fort et engageant, que Faustine et d'autres pense difficile à tenir. Cela équivaldrait à une demi-journée par semaine, alors que nous peinons aujourd'hui à tenir 15 demi-journées par an (en incluant l'atelier de réparation aux Fontanelles).

Le constat est qu'aujourd'hui les seuls mécaniciens disponibles sont Gaston et Julien. Seulement, plusieurs personnes (dont une ce matin-même) nous ont indiqué leur disponibilité et leur volonté d'aider, une fois le local ouvert. De plus, Adrien pense que nous aurons nécessairement bien plus de bénévoles dès que le local sera ouvert, tant car l'absence de local empêche des réunions régulières (on nous pose souvent la question : « Où êtes-vous ? ») que car la régularité des premiers ateliers attirera des personnes volontaires. L'enjeu sera de faire tenir ce local durant les premières semaines avant qu'on ait suffisamment de bénévoles.

Adrien rappelle que Vélocité en Agenais tourne depuis bientôt un an à un rythme de deux demi-journées par semaine (mercredi après-midi et samedi matin), initialement à deux bénévoles mais désormais avec une belle équipe qui s'est engagée assez rapidement.

Un chiffre plutôt de 30 demi-journées par semaine semble satisfaire la plupart des membres du CA.

Francis relance l'idée de s'associer avec un réparateur en auto-entrepreneuriat qui pourrait tenir l'atelier toute la semaine, et en faire un « repair café » : le CA refuse cette hypothèse.

Ultimement, cela dépendra des discussions durant l'été avec les instances de la CAGV. Le CA considère que si nous arrivions à ouvrir tous les samedis matin (marché), ce serait déjà un bel exploit.

Néanmoins, pour tenir l'atelier de réparation, il faudra — au-delà des compétences en mécanique — avoir des compétences en gestion et tenue d'un atelier. En effet, qui dit atelier de réparation dira gestion du fichier adhérents, gestion de la caisse, petite comptabilité, et vérification appuyée du maintien de la propreté de l'atelier par ses usagers.

À ce sujet, Alexis pense qu'il ne faudra jamais tenir seul un atelier, mais au moins être à deux. Faustine considère qu'alors, il est très optimiste de tenir 50 demi-journées par an, en se rajoutant des contraintes. Certaines membres du CA considèrent qu'avoir deux personnes est une sécurité, notamment une personne qui reste constamment à l'accueil et l'autre qui peut aider pour la mécanique ; seulement nous ne sommes pas un vélociste mais bien un atelier d'auto-réparation. Il faudra en rediscuter au moment de la conception de cet atelier.

Pour se former à la mécanique et à la tenue d'un atelier, Adrien et Julien souhaitent organiser deux journées (ou demi-journées, à voir) de formation, en se servant de l'atelier de VéLot comme d'un « atelier fictif » de réparation : en clair, simuler la tenue d'un atelier de réparation à Villeneuve-sur-Lot, à partir de la flotte de vélos de VéLot.

Sont calées les dates du mercredi 23 juillet et samedi 23 août, chez Florentin, Faustine et Julien, afin d'avoir le plus de monde possible avec deux dates différentes. A priori, pour les premières semaines, **seules les personnes ayant suivi une des journées de formation pourraient tenir l'atelier**. Adrien va communiquer dessus dans l'infolettre de juillet.

IX — Dates des ateliers de réparation au Café Cantine durant l'été et à la rentrée

Alors que nous n'aurons donc pas le local avant octobre, il est souhaité connaître les dates des prochains ateliers de réparation au Café Cantine. Nous avons décidé de réduire la voilure en ne proposant plus qu'un atelier tous les deux mois.

Est-il donc souhaité faire de nouveaux ateliers, alors que l'échéance de l'atelier approche ? Est calé un atelier de réparation le **samedi 9 août** au Café Cantine.

X — Dates des ateliers de réparation à Pujols dans l'année

Dans le même sens, nous avons répondu l'an dernier à un appel pour trois ateliers de réparation à Pujols que nous n'avons pas pu honorer en raison à chaque fois de conditions météorologiques dantesques. Soucieux de la bonne utilisation de l'argent public, nous n'avons pas fait de nouvelle demande de subvention à Pujols tant que nous n'avons pas fait ces trois ateliers de réparation annoncés à Pujols. Quelles dates seraient souhaitées ?

L'absence de bénévoles pour un atelier de réparation à Pujols repousse encore cette discussion, qui attendra de fait l'ouverture du local.

XI — Organisation des événements

Bourse aux vélos, le samedi 13 septembre ?

Comme les années précédentes, nous comptons réorganiser une bourse aux vélos. L'événement étant gourmand en barrières Vauban, Adrien demande plusieurs mois en amont les disponibilités de barrières afin de ne pas entrer en collision avec d'autres événements du mois de septembre. La date du samedi 13 septembre, second samedi de septembre, semble convenir à tous.

Concernant le lieu, comme l'an dernier, l'allée Paul Nasse sera occupée par les travaux. Où s'installer ? Adrien souhaiterait l'esplanade du souvenir mais ce n'est pas sûr de l'avoir. Est évoquée la tour de Paris, ce qui serait logique vu que c'est aussi là où a eu lieu la Fête du vélo.

Modification post-CA : vu avec la ville, tour de Paris non dispo car en travaux ; allée Paul Nasse encore utilisée ; la bourse aux vélos est confirmée le samedi 13 septembre, sur l'allée Federico Garcia Lorca, à côté de l'office de tourisme (ce qui ne nous délocalise pas trop par rapport à l'allée Paul Nasse).

Alexis part et donne pouvoir à Gaston.

XII — Réponses aux diverses sollicitations

Sensibilisation à la sécurité de cyclistes dans des établissements d'accueil d'adultes en situation de handicap, à Sainte-Livrade et Laroque-Timbaut

Nous sommes sollicités pour des ateliers de sensibilisation et prévention autour de la bonne conduite à vélo, d'abord pour l'ANDAPEI à Sainte-Livrade (demande reçue en avril) et plus récemment pour le foyer de vie La Poussonnie de Laroque-Timbaut (œuvrant pour les personnes en situation de handicap mental). En effet, les usagers sont des personnes qui se déplacent en vélo ou en trottinette sans respecter les règles de sécurité, ce qui fait peur aux animateurs.

Est-ce à Villeneuvois à vélo de s'en occuper ?

Nous ne répondrons favorablement que si plusieurs personnes l'acceptent.

Cela intéresse Gaston et Francis. **Gaston est responsable** de contacter La Poussonnie à Laroque-Timbaut pour voir avec eux pour l'opération.

Atelier de réparation auprès de mineurs migrants, à Saint-Aubin et Bias

Nous sommes sollicités pour tenir un atelier de réparation auprès des mineurs isolés en recours de minorité, à Saint-Aubin et Bias. Milhène, Chelo et Julien sont intéressés : ils sont mis en contact, à eux de gérer.

Création d'un collectif régional d'associations FUB faisant des opérations auprès des entreprises, et première rencontre le 15 juillet

Vélo-Cité Bordeaux souhaite développer un collectif régional des associations vélo de Nouvelle-Aquitaine afin de déployer des actions auprès des entreprises, dénommé le CAVENA (Collectif des Associations Vélo Employeuses de Nouvelle-Aquitaine). OK pour qu'on y soit car c'est un sujet qu'on aimerait porter (voir point suivant). Le premier séminaire aura lieu le mardi 15 juillet, à Bordeaux : Florentin et Faustine iront. L'association remboursera les frais de déplacement et de repas, sur note de frais.

Journée de formation des conducteurs de bus Elios, mercredi 17 septembre

Dernière sollicitation récente par téléphone via le CAVENA, Transdev Grand Villeneuvois, l'entreprise derrière les bus Elios, serait intéressée pour une formation de ses chauffeurs sur la cohabitation vélos et bus. Cela passerait notamment par une mise en situation des conducteurs de bus, qui se feraient frôler par des bus de collègues, voir ici : https://www.linkedin.com/posts/v%C3%A9lo-cit%C3%A9-bordeaux_mobilitedurable-velotaf-activity-7309835123120574465-E41F/?originalSubdomain=fr

Transdev voudrait également proposer dans la même journée cela au grand public, avec stand de présentation de l'asso et atelier de réparation ou de remise en selle (vélo-école), à l'occasion de la semaine européenne de la mobilité, a priori le mercredi 17 septembre, mais c'est à confirmer. Somme conséquente possible pour l'asso (à partager avec le CAVENA qui est l'interlocuteur de Transdev). Nous pourrions par ailleurs être accompagné par un salarié de Vélo-Cité Bordeaux.

OK a priori, il faudra néanmoins avoir un nombre conséquent de bénévoles disponibles ce jour-là.

Circuit vélo à Laroque, le 30 juin

Gaston informe le CA qu'il a cette année encore été sollicité pour aider à l'encadrement des jeunes écoliers de Laroque-Timbaut pour la validation du bloc 3 du Savoir Rouler À Vélo. Adrien, Francis, Françoise et Gaston avons l'agrément permettant l'encadrement de jeunes en milieu écolier. OK pour Gaston.

La réunion se termine à 16 h 30. Prochain CA dédié à la préparation des municipales, le 16 juillet à Castelmoron-sur-Lot.